

## Un Technicien chargé de la protection des captages d'eau potable (H/F)

Rattaché à la Direction transition écologique et placé sous l'autorité du Responsable du service préservation de l'eau, le Technicien chargé de la protection des captages d'eau potable participe à la mise en œuvre de la politique d'aide financière du Département aux collectivités et du Service d'Assistance Technique de l'Eau (SATE) dans le domaine de la protection des captages d'eau.

**GRADE MINIMAL** : Agent de maîtrise

**GRADE MINIMAL** : Technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe

**RESIDENCE ADMINISTRATIVE** : BAR-LE-DUC

### **MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES**

#### **1 Assurer les missions d'assistance technique du Département en matière de définition des mesures de protection des captages d'eau potable**

- Apporter des conseils aux collectivités pendant leurs procédures de protection de captage d'eau potable (Déclaration d'Utilité Publique -DUP- de protection de captage et plan d'actions de protection des aires d'alimentation de captages -AAC)
- Apporter une assistance technique aux collectivités pour le recrutement de prestataires (rédaction des dossiers de consultation des entreprises et analyse des offres) dans le cadre de la mise en place des mesures de protection des captages (études préalables liées à la DUP, géomètres, définition des AAC ...)

#### **2 Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de la politique départementale de l'eau en matière de protection des captages d'eau potable**

- Instruire les demandes de subventions
- Elaborer des prévisions budgétaires et assurer un suivi des dépenses

#### **3 Assurer les missions d'assistance technique du Département en matière de réalisation des mesures de protection des captages d'eau potable**

- Apporter des conseils aux collectivités pour la réalisation des travaux prescrits dans les arrêtés de déclaration d'utilité publique de protection des captages d'eau potable (installation de clôtures, mise en place de traitements de désinfection, rénovation des ouvrages de stockages ...)
- Apporter une assistance technique aux collectivités pour le recrutement de prestataires (rédaction des dossiers de consultation des entreprises et analyse des offres) pour la réalisation de ces travaux (maître d'œuvre ou entreprise(s) de travaux)

#### **4 Assurer les missions d'assistance technique du Département en matière de suivi de l'application des mesures de protection des captages**

- Apporter des conseils aux collectivités pour le suivi des mesures de protection des captages (application des prescriptions des arrêtés de DUP et des actions de protection des AAC)
- Réaliser des visites de terrain pour vérifier l'application des mesures de protection des captages mises en place par les collectivités et rédiger des rapports de visite

### **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES**

#### **Connaissances / Compétences professionnelles (savoir / savoir-faire) :**

Gestion des services publics d'eau potable, Protection des ressources en eau et Passation des marchés publics

#### **Attitudes professionnelles (savoir-être)**

Disponibilité, Travailler en équipe, Qualités relationnelles, Rigueur, Qualités rédactionnelles et Autonomie

**Formations scolaires requises** : Bac +2

**CONDITIONS SPÉCIFIQUES** : Permis B indispensable

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES** : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Possibilité de télétravail. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative et ou attestation de réussite au concours) **avant le 20/09/2024** à :

**Monsieur le Président du Conseil départemental**  
**Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines**  
**BP 50 514**  
**55012 BAR LE DUC CEDEX**  
**drh@meuse.fr**

*Pour tout renseignement complémentaire, contactez Monsieur Thierry BARE, Responsable du service préservation de l'eau, au 03.29.45.78.63*